

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2019

Absents excusés : Henri BOUR et Didier PAUL

Procuration : de Henri BOUR à Christiane ROBERT

**La séance ouverte,**

Le précédent compte rendu du 25 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

### SANCTUAIRE

Les travaux sont quasiment terminés. Restent quelques réserves à lever.

### SALLE DES FETES

L'avancement des travaux est conforme au planning défini.

Le toit devrait être très avancé et peut-être terminé pour le 2 août, date de départ en vacances de l'entreprise DIAZ.

Sur le sol du premier niveau il est prévu de faire une chape sur la terre battue.

L'auvent en bois devra être revu pour en améliorer l'esthétique.

Une réunion avec Henri BOUR, Danielle SCHNEIDER et Alphonse BREA sera fixée pour examiner le mobilier nécessaire (tables chaises ....) après réception des derniers devis.

### LOCAL TECHNIQUE

Les marchés avec les entreprises ont été signés le 10 juillet 2019.

Les travaux de terrassement débuteront le 26 août 2019.

### LOGEMENTS COMMUNAUX :

La réunion en vue du parfait achèvement a eu lieu le 18 juillet 2019.

A cette occasion plusieurs désordres ont été relevés :

- dysfonctionnement des volets roulants, serrures, portes des cabanons de jardin.

Un courrier recommandé a été transmis par l'architecte à l'entreprise ZANCANARO. La retenue de garantie ne sera pas rendue tant que les corrections ne seront pas apportées

### TRAVAUX DE VOIRIE

- Un premier devis de l'entreprise BRAJAT d'un montant de 38 816 € HT est accepté, duquel il faut déduire la somme de 4 344 € correspondant au chemin des roses déjà réparé.

Un deuxième devis de l'entreprise BRAJAT d'un montant de 26 405 HT est également accepté pour la réfection de l'impasse Gory.

Les travaux débuteront la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre.

A noter que ceux concernant le chemin du sanctuaire et celui longeant le cimetière seront réalisés plus tard, dans l'attente de l'enlèvement des poteaux électriques et des travaux du SAE dans ce secteur.

- La réfection du mur au-dessus de la propriété de Monsieur BEHIER Daniel sera effectuée par Monsieur DELHOMME courant septembre 2019.
- Réhabilitation du chemin communal à proximité de la propriété de Madame BLANPAIN :  
  
La réfection de ce chemin ayant été faite à la demande de Mesdames BEHAR et ACHERCHOUR, ces dernières soulèvent maintenant un problème de dalle qui aurait souffert lors des travaux réalisés par l'entreprise Fernandez pour le compte de la Mairie.  
Les élus se rendront sur place pour tenter de trouver une solution.
- Compte tenu de tels problèmes souvent soulevés après travaux, un constat d'huissier sera dorénavant établi avant tous travaux pour garantir la commune contre d'éventuelles remises en cause par les particuliers.
- Ecoulement des eaux pluviales dans la propriété CHAUZAT : une servitude sera mise en place pour l'accès et le curage du fossé qui traverse le terrain.
- Ambroisie : présente sur l'ensemble de la commune, certains habitants ont signalé des plants dans le village. Serge BOMPARD, référent de la commune en la matière, est chargé d'informer et d'engager la procédure auprès des propriétaires des terrains concernés.
- Dossier MCKAY : S'agissant du déplacement de son compteur EDF, Mr MCKAY a sollicité la prise en charge par la commune du devis de 12 410 ,69 € HT transmis par l'intermédiaire du SDED.  
Lors d'un contact pris avec le SDED pour une rencontre à ce sujet, celui-ci a précisé que la commune n'est pas tenue de payer de tels travaux.  
Une délibération est prise qui précise la non opposition à ce projet et la non participation de la commune.
- Mise à jour de la signalétique dans le village : le devis SIGNAMAT revu et réactualisé en fonction des modifications apportées à la demande est approuvé.

## DIVERS

- Acquisition d'une nacelle d'occasion au prix de 19 900 € HT.
- Achat d'un podium : Compte tenu des difficultés de montage de l'ancienne estrade il est décidé d'acquérir un nouveau podium au prix de 12 100 € HT (prix net après remise de 37 %).  
L'ancienne estrade est mise en vente au prix de 5 000 € auprès des communes avoisinantes éventuellement intéressées.

## ASSAINISSEMENT : PROJET D'EXTENSION DU RESEAU

Une étude de faisabilité a été établie et présentée aux élus par le cabinet NALDEO en novembre 2018.

A la suite de cette étude le cabinet NALDEO a présenté une offre de 20 260 € HT pour la réalisation d'un avant - projet concernant le raccordement de 6 secteurs :

- Quartier Les Esplanes
- Route d'Ayguebelle
- Nord/Est du village
- Quartier sous Vialle
- Quartier Clairet/Ourouze

- Quartier Ratavon
- Quartier Coulombrières

Il s'agit là d'une étude permettant d'éclairer les élus sur les coûts induits par secteurs, les foyers non compris dans cette étude sont les plus éloignés et dont le coût de raccordement serait beaucoup trop important. Elle pourrait débuter en août 2019 pour une durée estimée à six mois.

Cet avant-projet est approuvé à l'unanimité, qui implique plusieurs réunions :

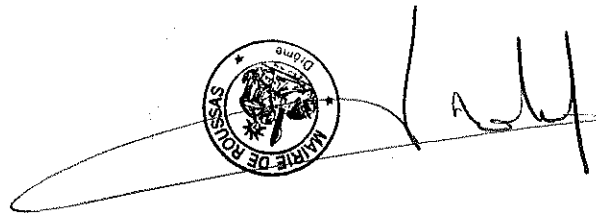
- 1 réunion de démarrage,
- 3 réunions de travail sur sites,
- 1 réunion publique,
- 1 réunion de présentation de l'avant-projet,
- 1 réunion de présentation finale.

Compte tenu de l'importance du dossier et de la technicité nécessaire des élus pour le suivre tout au long de l'étude le groupe de travail suivant a été constitué :

Henri BOUR  
Franck MAZON  
Serge BOMPARD  
Didier PAUL

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 heures

Le Maire  
Christiane ROBERT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Robert'. To the left of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'Mairie de St-James' and '1900' at the top.